

**DURÉE**

0,10000 jours (soit 1 heure)

**PRIX**

60 € par participant

Soit 72 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

Une formation à destination des collaborateurs et personnels évoluant dans le secteur du bâtiment ou de l'immobilier et souhaitant acquérir une culture technique générale en bâtiment et se familiariser avec la terminologie (vocabulaire) utilisée par les professionnels de la construction.

- Professionnels de l'expertise : expert d'assuré, expert d'assurance, expert judiciaire

- Maîtres d'ouvrage

- Maîtres d'oeuvre

- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires,

syndics, administrateurs ...

- Professions juridiques :

notaires, avocats, huissiers de justice, magistrats, ...

- Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salariés de la

construction, entreprises, économistes ...

- Professionnels de l'assurances : entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance,

personnel des entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance.

- Promoteurs

- Diagnostiqueurs immobiliers

- Etc.

- Professionnels de l'assurances : entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance, personnel des entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance.

- Promoteurs

- Diagnostiqueurs immobiliers

- Etc.

**PRÉREQUIS**

Posséder une bonne connexion internet

Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**OBJECTIFS****Objectifs :**

- Comprendre les principes essentiels de la pathologie liée à l'humidité dans les bâtiments
- Identifier les pathologies dans l'ancien
- Identifier les pathologies dans le neuf
- Assimiler les règles de l'art et le vocabulaire associé à la pathologie
- Connaître les moyens de prévention et les principaux remèdes

**PROGRAMME****Présentation de la formation**

- Bienvenue dans votre formation 2'
- Comment réussir ma formation ? 2'
- TUTORIEL DE NAVIGATION 5'

**1. Généralités sur la pathologie liée à l'humidité**

- Vidéo 1 : Généralités sur la pathologie liée à l'humidité 2'
- Les pathologies de l'humidité selon les bâtiments 4'

**2. Pathologies liées à l'humidité dans l'ancien**

- Vidéo 2 : Pathologies humidité dans l'ancien 4'
- Les principales sources d'infiltration 4'

**ÉVALUATION ET SUIVI**

OFIB

28, rue Xavier BICHAT - Cedex 2, 72018 LE MANS

Organisme de formation enregistré sous le numéro 52 72 01107 72 auprès du Préfet de Région Pays de la Loire. Et cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

TÉL. : 0 969 320 805

MAIL : formation@ofib.fr

WWW.OFIB.FR



### 3. Prévention et remèdes dans le bâti ancien

- Vidéo 3 : Prévention et remèdes dans le bâti ancien 2'
- Zones à risque 2'

### 4. Pathologies liées à l'humidité dans le neuf

- Vidéo 4 : Pathologies humidité dans le neuf 2'
- De quoi s'agit-il ? Associer chaque image à une pathologie 4'

### 5. Prévention et remède dans le neuf

- Vidéo 5 : Prévention et remèdes dans le neuf 2'
- Evaluer vos connaissances 1'

### 6. Synthèse sur l'humidité dans les bâtiments

- Vidéo 6 : Synthèse sur les pathologies liées à l'humidité 2'
- Vocabulaire humidité 1'
- Vocabulaire humidité 1'
- Vocabulaire humidité 1'
- Vocabulaire humidité 1'
- Guide pathologie humidité dans les bâtiments 15'

### Questionnaire de satisfaction 3'



**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOPI**



# MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : [formation@ofib.fr](mailto:formation@ofib.fr). Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

**Attention** : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.